



Refus d echange apres achat a mr x

Par **babar62200**, le **03/11/2008** à **11:33**

bonjour j aimerais savoir quel recours puis je entreprendre car j ai acheter un frigidaire americain via une petite annonce qui vient de tomber en panne le constructeur(LG)a envoyer un technicien et a finir par faire un bordereau dechange mais il s avere que cette personne qui avait acheter cette article a la maison valerie est au contentieux donc la maison valerie ne veut en aucun cas changer l article car mr x doit a ce magasin par correspondance plus de 6000 eur se qui ne me concerne en aucun cas puisque lg s engager a faire se geste commerciale l article ayant qu un ans
cdt mr descordes

Par **Marion2**, le **03/11/2008** à **11:41**

Bonjour,
Merci d'être un peu plus clair et de ponctuer.

Par **babar62200**, le **03/11/2008** à **11:55**

j ai acheter un frigo americain LG A UN PARTICULIER .
IL EST TOMBER EN PANNE J AI CONTACTER LA MAISON LG QUI MA ENVOYER UN
TECNICIEN POUR EFFECTUER LA REPARATION.
2JOUR PLUS TARD RELA MEME PANNE LG A DONC EFFECTUER UN BON D ECHANGE.
J AI DONC CONTACTER LE REVENDEUR QUI EST LA MAISON VALERIE,ma dit une
premiere fois quelle attendre le bordereau qui devait etre faxer par lg et qu il n y avait aucun

soucis.

ce matin la maison valerie ma apeller ,pour m indiquer que la personne a qui j ai racheter ce frigo avait un arrierer de 6000 eur .

donc il mon repondu qu il ne remplacera en aucun cas se frigo.

j aimerai savoir qu elle recourt puis je entreprendre